


Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ  CSQ

Avril 2013

La réforme de l'aide sociale fustigée de toute part

La réforme de l'aide sociale ne semble pas plaire à beaucoup de monde. La semaine dernière, la protectrice du citoyen dénonçait les nouvelles mesures de la ministre Maltais qui, selon ses dires, sortaient de nulle part. Voilà que la Commission des droits de la personne s'en mêle en affirmant que les mesures

proposées par le gouvernement du Québec iraient à l'encontre des droits protégés par la Charte des droits et libertés.

Parmi ces droits menacés, notons le droit à la vie, à l'intégrité physique et psychologique, à l'égalité, le droit à la sauvegarde de sa dignité, à la sécurité et aux mesures d'assistance financière susceptibles d'assurer un niveau de vie décent.

Selon la Commission, les mesures d'aide à l'emploi sont « louables ». Toutefois, toujours selon elle, « on ne doit pas abandonner pour autant les allocations spéciales. Un niveau de vie décent, garanti au besoin par des mesures sociales, est un prérequis à l'exercice effectif des droits et libertés de la personne, qui ne peut être conditionné par des mesures d'aide à l'emploi ». La Commission recommande ainsi de maintenir l'allocation pour contraintes temporaires et de réévaluer les mesures proposées pour favoriser l'intégration en emploi. « Il importe de bien faire la distinction entre les mesures d'aide à l'emploi et le droit à des mesures d'aide financière susceptibles d'assurer un niveau de vie décent garanti par la Charte », précise-t-elle.

L'AREQ a tenu un Conseil national du 25 au 28 mars 2013. Une résolution a été adoptée par ses membres. L'AREQ invite tous ses membres à faire circuler et à signer la [pétition](#) du Front commun des assistés sociaux pour ensuite la leur retourner, avant le 13 avril.



ANNULONS les
COUPURES!

Dans ce numéro :

Réforme de l'aide sociale	1
InfoRetraite	2
Conseil national	3
Rencontre avec le président du Conseil du trésor	5
IRIS	5
Campagne d'Entraide 2012	6
Oxfam-Québec	7
Connaissez-vous bien le rôle de votre pharmacien?	8

InfoRetraite

Fidèle à son engagement de fournir une information la plus complète et la plus juste possible à ses membres, l'AREQ a produit un document de 4 pages portant sur la retraite. Ce document vise essentiellement à faire connaître brièvement l'histoire du RREGOP et à expliquer ce qui s'est passé à la suite de deux événements majeurs : la négociation 2010 dans les secteurs public et parapublic et la création du comité consultatif sur les enjeux de l'indexation auquel l'AREQ a participé. Le document présente, à la toute fin, les 4 revendications suivantes de l'AREQ.

Les 4 revendications de l'AREQ

1. Continuer d'exiger la création d'une table de travail avec le gouvernement. Cette table serait un lieu de réflexion et de discussion visant à résoudre la perte de pouvoir d'achat des personnes retraitées des secteurs public et parapublic. De nature consultative, elle permettrait aux personnes retraitées d'être informées du fonctionnement de leur régime de retraite et de faire valoir leur point de vue.
2. Obliger le gouvernement à verser sa part et à indexer les différents régimes de retraite pour les années comprises entre le 1^{er} juillet 1982 et le 31 décembre 1999 lorsque des surplus actuels sont disponibles.
3. Fixer le surplus du fonds de réserve du RREGOP à 10 % (plutôt qu'à 20 %) pour déclencher le versement de l'indexation.
4. Réclamer la pleine indexation des rentes des régimes de retraite publics et parapublics.



L'histoire de Francine

Afin de vulgariser le propos qui nous semblait aride, nous avons raconté une histoire fictive, celle de Francine. Cette histoire montre à quel point le pouvoir d'achat de Francine s'est effrité au cours des années. Cela est attribuable principalement aux années situées entre le 1^{er} juillet 1982 et le 31 décembre 1999, puisque l'indexation y a été de 0 \$.



La prochaine étape

L'AREQ est maintenant en attente du rapport du comité D'Amours dont la sortie est prévue le 17 avril 2013.

Vous pouvez télécharger le document InfoRetraite sur le site Internet de l'AREQ au www.areq.qc.net dans la section **Dossiers / Indexation de la rente et au bas de la page Documents en lien avec le dossier / *** Nouveau - InfoRetraite - Document de 4 pages - Février 2013**. De plus, il vous est possible de vous procurer des copies du document en communiquant avec la personne présidente de votre secteur.



Le Conseil national de l'AREQ

Les membres du Conseil national étaient conviés, du 25 au 28 mars à Lévis, pour le 2^e Conseil national de l'année. M. Pierre-Paul Côté dans son discours d'ouverture, sous le signe de l'engagement social des membres de l'AREQ, a fait un vibrant appel à la solidarité. La solidarité est une valeur importante à l'Association et l'engagement est une voie privilégiée pour l'entraide sociale.

Par ailleurs, les participants et participantes ont eu droit à trois excellentes conférences.

La première portait sur les abus financiers et était intitulée *Soyez à votre affaire pour ne pas perdre vos affaires!* La conférencière, Anne-Bianca Morissette de l'Autorité des marchés financiers a présenté les multiples façons de contrer la fraude. Elle a mis de l'avant les 5 étapes essentielles à repérer pour détecter les fraudeurs. Elle a montré que la personne qui veut notre bien se présente sous de faux prétextes. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet de l'Autorité des marchés financiers au www.lautorite.qc.ca.

La deuxième conférence portait sur la [Fondation Émergence](#). Denis Cormier a livré un discours senti contre l'homophobie. Il a fait prendre conscience aux membres que l'homophobie est toujours présente dans la société, et ce, même si la situation s'est améliorée. Il reste encore des hommes et des femmes qui font fi de ce qu'ils sont par peur de porter l'opprobre de la société. Les personnes homosexuelles ne veulent plus seulement être tolérées, elles veulent être simplement acceptées.

Lors du dernier Conseil national, plusieurs documents ont été présentés aux personnes présentes. Vous pouvez obtenir une copie de ces présentations en vous rendant dans l'extranet du site Internet de l'AREQ, sous la rubrique Conseil national.

Bonne lecture!

Le Focus

La troisième conférence a été présentée par Gérard Bouchard. Gérard Bouchard, on se le rappellera, a coprésidé en 2007-2008 la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables. Sa conférence portait essentiellement sur son dernier livre paru en novembre 2012 intitulé *L'interculturalisme*. Son message pourrait être résumé ainsi : l'intégration des minorités est importante, mais pas au prix de leur assimilation. La société québécoise est une société de droit et il fait le pari que cela est suffisant pour éviter les dérives. Sa conférence a suscité des réactions opposées et favorables à son discours. La réflexion sur ce sujet est donc lancée.



Les ressources-conseils, la directrice adjointe et les responsables politiques ont présenté différents dossiers.

M^{me} Nicole Patry-Lisée et M. Doris Dumais ont déposé les états financiers au 31 août 2012 et présenté les révisions budgétaires 2012-2013 ainsi que le bilan des *Projets Toujours en action*.

M^{mes} Louise Charlebois et Johanne Freire ont tracé un portrait actuel du dossier *Retraite*. Elles ont parlé, entre autres choses, de la rencontre avec le ministre Stéphane Bédard à laquelle ont également participé M^{me} Lise Legault et M. Pierre-Paul Côté.

M. Michel A. Gagnon et M^{me} Annie Brochu ont présenté l'état des travaux des Statuts et Règlements de l'AREQ.

M. Michel A. Gagnon et M^{me} Ginette Plamondon ont éclairé les membres au sujet de l'assurance autonomie et du rapport Ménard – *Mourir dans la dignité*.

M^{mes} Louise Charlebois et Martine Dignard ont expliqué les modifications apportées au site Internet de l'AREQ et ont dévoilé les grandes lignes de la mise à jour de la politique éditoriale et publicitaire du magazine *Quoi de neuf*.

Finalement, deux formations ont été offertes par deux ressources-conseils : M^{me} Martine Dignard et M. Tommy Bureau. Les présentations portaient respectivement sur la rédaction épïcène et sur l'informatique.



Photos : Tommy Bureau

Rencontre avec le président du Conseil du trésor

Le 14 mars dernier, l'AREQ rencontrait M. Stéphane Bédard, président du Conseil du trésor, en réponse à son invitation à la suite des conclusions du comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation. L'AREQ a partagé sa déception quant aux résultats du comité consultatif et en a profité pour exprimer ses préoccupations par rapport à la situation actuelle des régimes de retraite et pour exprimer plus précisément celles de ses membres. L'AREQ en a profité pour rappeler à M. Bédard les principales revendications de l'Association, dont celle de continuer d'exiger la création d'une table de travail avec le gouvernement.

M. Bédard a montré une belle ouverture en précisant toutefois qu'il ne se prononcerait pas sur la situation des régimes de retraite avant l'analyse du rapport d'Amours dont la sortie est imminente. De plus, il a tenu à préciser qu'il continuerait de donner accès à de l'information en complément de celle déjà fournie par la CARRA lors du déroulement des travaux du comité consultatif. Une autre rencontre aura lieu avec le président du Conseil du trésor dans les prochains mois lorsque le rapport d'Amours aura été examiné et analysé.

L'IRIS dévoile son rapport sur la situation des retraites au Québec et au Canada

Le 25 mars 2013, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a publié un rapport de recherche intitulé *Système de retraite au Québec et au Canada : constats et solutions*. Cette recherche s'intéresse à la situation des retraites au Québec et au Canada en ciblant particulièrement les régimes de retraite à prestations déterminées. L'IRIS s'est également penché sur les systèmes de retraite mis en place par différents pays notamment la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas.

Au terme de ses travaux, l'IRIS formule divers constats :

- ⊙ Pour maintenir le système de retraite actuel du Québec et du Canada, il est essentiel qu'une cohérence soit maintenue entre les prestations publiques universelles (supplément de revenu garanti, pension de la sécurité de vieillesse et régime de rentes du Québec), les régimes complémentaires à prestations déterminées et l'épargne personnelle;
- ⊙ Actuellement, plus de 50 % des Québécoises et des Québécois ont un potentiel faible ou nul d'avoir un niveau de revenu adéquat au moment de la retraite;
- ⊙ Il est possible d'apporter des modifications négociées aux régimes à prestations déterminées afin d'en assurer la viabilité;
- ⊙ Les régimes volontaires d'épargne retraite (RVER) ne permettront pas d'offrir des revenus intéressants au moment de la retraite en raison de leurs frais de gestion élevés, de l'absence de contribution de l'employeur et des risques entièrement supportés par les travailleuses et les travailleurs;
- ⊙ À l'opposé, la bonification du Régime de rentes du Québec améliorerait les revenus de retraite de toute la population.

L'AREQ a réagi à la publication de cette recherche par l'émission d'un communiqué de presse dans lequel elle exprimait un accueil favorable. Cette étude constituera un outil d'analyse important au moment de la publication du rapport du comité d'Amours attendu le 17 avril prochain.

Vous pouvez prendre connaissance du rapport de l'IRIS à l'adresse suivante : <http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2013/03/Retraites-web1.pdf>

Campagne d'Entraide 2012

Le personnel ainsi que les personnes retraitées de l'État québécois ont répondu à l'appel de solidarité

Chaque année, c'est avec une immense satisfaction que nous constatons la générosité exemplaire des personnes retraitées de l'État québécois. L'édition 2012 de la campagne d'Entraide a permis d'amasser un impressionnant montant de 7 441 882 \$. Les personnes âgées ont contribué à la hauteur de 2 008 318 \$, soit plus du quart des résultats.

La totalité de ces dons profitera à trois grandes familles philanthropiques que sont les Centraide du Québec, Partenairesanté-Québec ainsi que la Croix-Rouge canadienne,

Division du Québec. Les dons seront répartis, selon le choix des donateurs, de la façon suivante :

- ⊙ 4 631 485 \$ aux dix-huit Centraide;
- ⊙ 2 278 550 \$ à Partenairesanté-Québec et à ses seize membres;
- ⊙ 531 847 \$ à la Croix-Rouge, Division du Québec.

Le dévoilement des résultats a eu lieu le 13 février dernier, lors d'une soirée en présence de M^{me} Agnès Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre du Travail, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la campagne d'Entraide.

Cette soirée a également été l'occasion de reconnaître les nombreux efforts fournis au cours de la Campagne d'Entraide. En effet, des prix Philanthrope ont été remis aux organisations qui se sont distinguées par leurs résultats. M. Pierre-Paul Côté, représentant des personnes retraitées au Comité Entraide, a remis les Philanthrope aux lauréats des secteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

De plus, les prix de l'Artisan Philanthrope, le prix Hommage et le tout premier prix de la Relève ont été décernés.

Au nom des centaines de milliers de personnes aidées partout au Québec, **MERCI!**

MERCI!

Votre geste de solidarité permettra de retourner **7 441 882 \$** dans toutes les régions du Québec.

Les personnes retraitées qui ont contribué l'on fait pour **2 008 318 \$**.

Dès le mois d'août prochain, surveillez votre courrier. Nous vous tendrons à nouveau la main. Si chaque campagne d'Entraide a un début et une fin, la pauvreté, la maladie et les sinistres, eux, ne prennent pas de vacances... **C'est un rendez-vous!**

www.entraide.gouv.qc.ca

L'AREQ sur la place publique

25 mars

Les régimes de retraite ne sont pas en si mauvaise posture, constate l'AREQ

22 mars

L'AREQ dénonce l'élimination graduelle du crédit accordé aux fonds de travailleurs

1^{er} mars

L'AREQ dénonce la publicité Fibe de Bell qui présente une image négative des personnes âgées

Vous pouvez également lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ au www.areq.qc.net.

À surveiller en avril

9 avril

Comité national des communications

Rencontre des responsables régionaux et sectoriels de la condition des hommes

10 avril

Rencontre des responsables régionaux et sectoriels de l'environnement et du développement durable

11 avril

Rencontre des responsables régionales et sectorielles de la condition des femmes

Rencontre de l'équipe *Quoi de neuf*

22-23 avril

CE spécial

25 avril

Rencontre des responsables régionaux et sectoriels de l'action sociopolitique



Connaissez-vous bien le nouveau rôle de votre pharmacien?



Au cours des dernières années, le rôle du pharmacien a grandement évolué avec l'acquisition de nouvelles connaissances, compétences et une approche axée sur les soins pharmaceutiques et sur le patient. Dans cette perspective, désirant une collaboration renouvelée avec les médecins, les infirmières et les autres professionnels de la santé, les pharmaciens ont souhaité répondre aux besoins de la population et ont effectué des demandes à cet effet.

En décembre 2011, le projet de loi no 41 - Loi modifiant la Loi sur la pharmacie a été adopté.

Nous vous invitons à écouter la courte vidéo produite par l'ordre des pharmaciens du Québec

pour en connaître davantage sur les nouvelles activités des pharmaciens au <http://www.opq.org/fr-CA/grand-public/nouvelles-activites-des-pharmaciens/>.

Bonne écoute!

Pour nous joindre

TÉLÉPHONE

418 525-0611

SANS FRAIS

1 800 663-2408

TÉLÉCOPIE

418 525-0769

COURRIEL

areq@csq.qc.net

INTERNET

www.areq.qc.net

320, rue Saint-Joseph Est
Bureau 100
Québec (Québec)
G1K 9E7

**RÉDACTION**

Martine Dignard

PARTICIPATION

Johanne Freire
Ginette Plamondon

CONCEPTION

Martine Faguy
faguy.martine@csq.qc.net